

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 18 OCTOBRE 2022**

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

Collège des Résidents :

Madame GUILLOU Jocelyne, Présidente suppléante du Conseil de la Vie Sociale.

Collège des Familles :

Madame DULONG Marie-Claire, Vice-Présidente.

Membres Qualifiés :

Madame CHEVRIER Suzanne, Membre Qualifié, Représentante des Habitants.

Madame DUBOIS Françoise, Membre Qualifié, Représentante des Habitants.

Monsieur GIRAULT, Membre Qualifié, Représentant des Habitants.

Madame GOUSSET Annick, Membre Qualifié, Représentante des Habitants.

Madame ORIA Yvette, Membre Qualifié, Représentante des Habitants.

Monsieur BOISSAYE Daniel, Membre Qualifié, Représentant des Familles.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame GOMEZ Muriel.

Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame GIRAULT, Cadre Supérieur de Santé Paramédical ; Madame DEIBER, Responsable des Finances ; Madame ROY, Accueil-Communication ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame ROUSSEAU, Animatrice ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Madame HUAULT, Diététicienne ; Madame NEMOR, Psychologue ; Monsieur MELAMED, Informaticien-Qualiticien ; Monsieur FANDO Guy, Conseiller Municipal.

MEMBRES EXCUSÉS :

Madame NEVEUX Véronique, Représentante des Familles.

HABITANTS, FAMILLES ET PROCHES PRÉSENTS : cf. feuille d'émergement jointe au présent procès-verbal.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

ORDRE DU JOUR :

- 1) **Inauguration du grand écran interactif**
- 2) **Adoption du Procès-Verbal de la séance du 28 juin 2022**
- 3) **Adoption du Procès-Verbal de la séance du 20 septembre 2022**
- 4) **Questions des membres du Conseil de la Vie Sociale**
- 5) **Plan Bleu – COVID-19 : Plan de Continuité d'Activité de la Résidence DEBROU :**
 - Situation au mardi 18 octobre 2022
 - Vaccination des habitants contre la COVID-19 : 5^{ème} dose
 - Vaccination du personnel contre la COVID-19 : 4^{ème} dose
- 6) **Élections 2022 des nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale**
- 7) **Élections professionnelles : jeudi 08 décembre 2022**
- 8) **Axes de travail prioritaires et projets des services Animation – Restauration/Diététique – Psychologie - Ergothérapie**
- 9) **État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2023 :**
 - EPRD 2023 et ses annexes :

- Annexe 1 : Cadre complet
- Annexe 4 : Activité prévisionnelle
- Annexe 5 : EPRD par section tarifaire
- Annexe 6 : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés : 165.00 ETP

➤ Tarif des Prestations 2023

➤ Prix de journée Hébergement Permanent et Hébergement Temporaire 2023

10) Plan de Développement des Compétences 2023

11) Admissions en non-valeur pour l'année 2022

12) Présentation du nouveau site internet de la Résidence DEBROU

13) Investissements du quotidien 2022 – subvention CNSA :

➤ Plan de sobriété énergétique : Remplacement de lampes fluo en LED – éclairage intérieur et extérieur.

➤ Amélioration des conditions de travail et hygiène : Projet d'acquisition d'autola-veuses à conducteur accompagnant pour chaque service de soins.

14) Le Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU :

➤ Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 04 octobre 2022.

La séance est ouverte à 14H35.

Madame La Présidente et Madame La Vice-Présidente souhaitent la bienvenue à l'ensemble des membres et invités du Conseil de la Vie Sociale et sont très heureuses de voir une assemblée pleine d'habitants, familles et proches.

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur accueille avec plaisir les habitants, les familles et proches présents au sein du public de ce Conseil de la Vie Sociale et les remercie pour leur présence. Il souhaite également la bienvenue au public qui assiste à la séance en distanciel, avec l'application Zoom.

Madame La Vice-Présidente rappelle ce qu'est le Conseil de la Vie Sociale et informe que les procès-verbaux des séances précédentes sont publiés sur le site internet de la Résidence DEBROU.

Madame La Vice-Présidente informe qu'il s'agit de son dernier Conseil de la Vie Sociale en tant que Représentante des Familles : « Ces années passées auprès de vous ont été très riches et je souhaite à la nouvelle équipe élue prochainement de pouvoir continuer tout ce que nous avons mis en œuvre ensemble. Ce conseil est particulier car je me rappelle de tous ceux qui ont travaillé avec moi et sans qui nous n'aurions pas pu mettre en œuvre tout ce qui a été fait pour le conseil de la vie sociale. Tout d'abord je remercie Monsieur le directeur et toute son équipe qui ont su faire preuve d'une écoute et d'une bienveillance vis-à-vis des familles et des habitants.

En ce jour j'associe Mme Varey, Mme Jeanne Dimier, et toutes les familles rencontrées au long de ces 6 années pour faire progresser le lien social. Je souhaite que nos réunions d'accueil des familles et de formation perdurent car elles créent un lien très important entre les familles et les aident à affronter leur douloureux quotidien.

Nous avons traversé les épreuves du Covid et nous avons repris notre travail pour retrouver ce lien social. La nouvelle équipe ne manquera pas de le faire vivre.

Je resterai membre du CVS comme représentante des usagers au titre du Conseil Départemental, étant membre du groupe de travail sur les réseaux inter CVS mais avec voix consultative, possibilité qui s'inscrit dans le nouveau décret.

Je resterai à la disposition du nouveau CVS pour le bien de tous. »

1- INAUGURATION DU GRAND ÉCRAN INTERACTIF

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Dans le cadre de l'appel à projet pour le soutien à l'innovation et à la modernisation des prises en charge en établissements sociaux et médico-sociaux, pour lequel la Résidence DEBROU a déposé un dossier de candidature, Monsieur Le Directeur est heureux d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que ce grand écran interactif est à l'entière disposition des habitants, des familles et proches au sein de l'espace vie sociale et animation.

Monsieur Le Directeur et les membres du Conseil de la Vie Sociale adressent leurs remerciements à Monsieur Le Président du Conseil Départemental pour l'attribution de la subvention de 13 424,48 euros.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 JUIN 2022

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 28 juin 2022.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 28 juin 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

4- QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Madame La Vice-Présidente rapporte que les membres du Conseil de la Vie Sociale - Représentants des Habitants et Représentants des Familles - se sont réunis le mardi 27 septembre 2022.

Madame La Vice-Présidente rapporte les questions posées par les habitants :

PRÉSENTATION DU PROJET de Monsieur Michel SCHOTTE, fils de Madame Denise SCHOTTE, Habitante au sein du Logement B269 : Propositions d'aménagements extérieurs :

Monsieur Le Directeur fait lecture du projet de Monsieur SCHOTTE aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur remercie vivement Monsieur SCHOTTE et acte les points suivants :

- La Résidence DEBROU procèdera à l'achat de bancs supplémentaires au niveau des chemins de promenades ;
- La Résidence DEBROU procèdera à l'achat de grands parasols ;
- La Résidence DEBROU s'engage à acheter et planter des arbres.

VIE QUOTIDIENNE :

Les résidents peuvent-ils posséder un frigidaire dans leur logement ?

Monsieur Le Directeur rappelle que le règlement de fonctionnement stipule clairement en son point 2.8.1 traitant de la sécurité des personnes, que « Les objets ou appareils électriques ne pourront être introduits que sous réserve de l'autorisation préalable du Directeur. Le résident et sa famille s'engageant à leur bon état de fonctionnement et à leur entretien. L'utilisation des appareils avec résistance ou utilisant un quelconque combustible (liquide, solide, gazeux) est interdite dans les chambres (chauffage d'appoint, réchaud, micro-ondes, cafetière, bouilloire électrique, couverture chauffante, lampes d'ambiance, guirlandes électriques...) ».

L'organisation du coucher : longue attente pour certains habitants.

Monsieur Le Directeur prend acte de la remarque. Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) doit être réévalué en ce sens pour chaque habitant.

Madame GIRAULT informe que les couchers débutent après le dîner, entre 19h00-19h15, avant pour les habitants pour lesquels une ordonnance médicale le justifie.

Les lits ne sont pas toujours bien faits.

Monsieur Le Directeur prend acte de la remarque et informe que les cadres de santé paramédicaux procéderont à des rappels auprès du personnel soignant.

Les protections souillées restent souvent dans le cabinet de toilette.

Monsieur Le Directeur prend acte de la remarque et demande aux cadres de santé paramédicaux de procéder à des contrôles régulièrement afin que de tels faits ne reproduisent plus.

LES REPAS :

Il a été rappelé aux habitants que ces questions pourront être résolues lors de la commission des menus le 14 octobre prochain.

Monsieur Le Directeur informe que ces questions ont fait l'objet d'une réponse approfondie lors de la Commission des Menus du 14 octobre dernier.

Déjeuner : Certains habitants ont besoin de surveillance, d'autres d'être aidés pour manger. Le personnel est débordé.

Le rythme des repas est trop rapide : on retire l'assiette avant d'avoir fini.

Régime : pas de respect du remplacement, ce dernier n'est pas toujours respecté.

Peut-on avoir des fruits frais et les bananes le midi (lourd à digérer le soir)

Cependant points positifs à noter :

Les repas sont à la bonne température et les nouveaux chariots très efficaces.

Le pain est maintenant meilleur.

ANIMATION :

L'animatrice est rentrée de congé. Elle est passée dans toutes les unités pour recueillir les vœux des habitants. Préparation pour la sortie à Saint-Jean de Monts.

Une famille a demandé comment est opérée la sélection des habitants pour la prochaine sortie à Saint-Jean-de-Monts.

Monsieur Le Directeur a sollicité le Docteur SCHMITT afin de répondre à cette interrogation. Vingt-et-un habitant ont bénéficié du séjour à Saint Jean de Monts cette année. Afin d'assurer la sécurité de tous, les habitants prioritaires pour participer à ce séjour doivent être capable de se

mobiliser sans aide matériel (verticalisateur par exemple). Aussi, sont prioritaires les habitants n'ayant pas bénéficié de ce même séjour l'an passé. Enfin, cette année, seuls les habitants ayant reçu leur 5^{ème} dose de rappel de vaccin contre la covid-19 étaient prioritaires.

Questions diverses :

Avons-nous du nouveau sur la possibilité d'améliorer la captation des portables dans l'établissement ?

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le devis relatif à la couverture mobile au sein de la Résidence DEBROU, dont le montant total des travaux à envisager avoisinerait 67 406.03 euros.

Les habitants qui bénéficient d'une ligne de téléphone fixe rapportent ne pas rencontrer de difficulté particulière.

Monsieur Le Directeur encourage les habitants à ouvrir une ligne fixe plutôt que d'utiliser un téléphone mobile au sein de la Résidence DEBROU.

Pouvons-nous envisager la réouverture de l'épicerie et la présentation de vêtements pour les Habitants ?

Monsieur Le Directeur est favorable.

La réunion a été consacrée également à expliquer le rôle des résidents au sein du CVS et nous avons convenu de se réunir régulièrement pour renforcer ce lien entre familles et habitants,

5- PLAN BLEU-COVID-19 : PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur.

➤ Situation au mardi 18 octobre 2022.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que 19 habitants de l'unité de vie « Les Cèllets » - A2 ont été touchés par la COVID-19 sur la période du 26 septembre au 11 octobre 2022, comme évoqué dans les notes d'information n°2022-062 et 2022-063 des 29 septembre, 04 octobre et 12 octobre derniers.

À ce jour, Monsieur Le Directeur est heureux d'affirmer qu'il n'y a plus aucun cas de Covid-19 au sein de la Résidence DEBROU.

➤ Vaccination des habitants contre la COVID-19 : 5^{ème} dose

Madame GIRAULT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que la campagne de vaccination des habitants contre la COVID-19, 5^{ème} dose, débutera le mardi 25 octobre ou le mercredi 26 octobre 2022 au plus tard.

Pour ce qui concerne la vaccination antigrippale des habitants, Madame GIRAULT informe que la campagne de vaccination a débuté ce jour, mardi 18 octobre 2022 et se poursuit jusqu'au mardi 25 octobre 2022.

➤ Vaccination du personnel contre la COVID-19 : 4^{ème} dose

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que la vaccination du personnel contre la COVID-19, 4^{ème} dose, n'est à ce jour pas obligatoire.

6- ÉLECTIONS 2022 DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle que selon le décret n°2022-688 du 25 avril 2022 portant modification du Conseil de la Vie Sociale et autres formes de participation institués à l'article L.311-6 du code de l'action sociale et des familles, il est procédé à la désignation des nouveaux Représentants du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU, par voie d'élection directe ou par correspondance.

Monsieur Le Directeur rappelle que ce décret ci-dessus mentionné apporte des modifications dans la composition, le fonctionnement et les compétences des conseils de la vie sociale dans les établissements sanitaires et médicosociaux.

Monsieur Le Directeur informe que le matériel électoral a été transmis individuellement aux habitants, familles et proches et représentants légaux.

Pour permettre aux électeurs de faire connaissance avec les candidats de chaque collège, leurs professions de foi sont affichées à l'accueil de l'établissement et ont également été transmises à l'ensemble des familles et représentants légaux par courriel (note d'information n°2022-065).

Monsieur Le Directeur présente les candidats aux élections du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU :

- Collège des Habitants :

- Madame CHEVRIER Suzanne, Logement B187 « Les Iris ».
- Madame DUBOIS Françoise, Logement B190 « Les Iris ».
- Madame GOUSSET Annick, Logement B183 « Les Iris ».
- Madame GUILLOU Jocelyne, Logement B174 « Les Iris ».
- Monsieur GIRAULT Jean, Logement B176 « Les Iris ».
- Madame ORIA Yvette, Logement B181 « Les Iris ».

- Collège des Familles :

- Monsieur BOISSAYÉ Daniel, époux de Madame BOISSAYE Joëlle, Habitante au sein du Logement B076.
- Madame LOINTIER-GOLD Françoise, fille de Madame LOINTIER Renée, Habitante du Logement A024.
- Madame ROILAND Brigitte, fille de Monsieur BLAIS CAUNEAU Simon, Habitant du Logement A015.

- Collège des Représentants Légaux :

- Monsieur BOISSAYE Daniel, époux de Madame BOISSAYE Joëlle, Habitante au sein du Logement B076.
- Madame ROILAND Brigitte, fille de Monsieur BLAIS CAUNEAU Simon, Habitant du Logement A015.

Trois urnes « collèges des habitants », « collège des familles », « collège des représentants légaux » et deux isolements sont mis à la disposition des électeurs à l'accueil de la Résidence DEBROU jusqu'au lundi 14 novembre 2022. Monsieur Le Directeur précise que le service vie sociale et animation est à la disposition des habitants pour les accompagner dans la démarche

de vote.

La séance de dépouillement des votes, ouverte aux habitants, aux familles et proches ainsi qu'aux représentants légaux se tiendra le jeudi 17 novembre 2022 à partir de 14h00 au sein de l'espace vie sociale et animation.

7- ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que les élections professionnelles seront organisées le jeudi 08 décembre 2022. Le personnel est invité à voter pour élire ses représentants au Comité Social d'Établissement (CSE), aux Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL), aux Commissions Administratives Paritaires Départementales et aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

8- AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES ET PROJETS DES SERVICES ANIMATION – RESTAURATION/DIÉTÉTIQUE – PSYCHOLOGIE – ERGOTHÉRAPIE

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Madame HUAULT, Diététicienne, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service restauration-diététique.

Madame HUAULT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que dans le cadre de la semaine du goût qui s'est tenue du 10 au 16 octobre dernier, les habitants de la Résidence DEBROU ont pu parcourir la France entière au travers de dégustation de fromages : Abondance, Tomme de Savoie, Selle sur Cher, Valençay, Ossau-Iraty, Roquefort, Cantal, Saint-Nectaire, Maroilles et Mimolette.

En lien avec le service vie sociale et animation, des petits déjeuners et goûters conviviaux ainsi que des repas à thèmes ont été organisés au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

Dans le cadre de la mise en application au sein de la Résidence DEBROU des principes de la Loi *Égalim*, Madame HUAULT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que l'intégration des menus à base de protéines végétales, au rythme de deux fois par semaine, n'est pas appréciée par la grande majorité des habitants. Ainsi, et pour toujours répondre aux exigences de la loi *Égalim*, Madame HUAULT informe qu'une nouvelle recette à base d'œuf sera proposée.

Madame HUAULT informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Commission des Menus s'est tenu le 14 octobre dernier. L'ensemble des habitants ainsi que leurs familles et proches sont conviés à y participer notamment pour y exprimer leurs avis et préférences alimentaires dans le cadre de l'élaboration des menus.

Madame HUAULT ajoute qu'une séance de dégustation est proposée à tous les habitants lors de chaque commission des menus.

Pour finir, Madame HUAULT informe que le service restauration-diététique travaille actuellement sur l'élaboration des menus de fêtes de fin d'année.

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Madame ROUSSEAU pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service vie sociale - animation.

Madame ROUSSEAU informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que le programme des

animations du mois en cours est affiché au sein des salles de restaurant de chaque unité de vie – à l'accueil de la Résidence et publié chaque mois sur le site internet www.debrou.fr

Madame ROUSSEAU informe qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie selon un planning défini et qu'il est possible pour tout habitant de participer à une activité organisée au sein d'une autre unité de vie que celle dans laquelle il habite.

Madame ROUSSEAU informe que la Résidence DEBROU sera représentée au Salon du Bien vieillir, organisé à l'Espace Malraux, à Joué-Lès-Tours, mercredi 19 et jeudi 20 octobre 2022.

Courant les mois de novembre et décembre 2022, le service Vie Sociale et Animation mettra à l'honneur les fêtes de fin d'année en proposant notamment aux habitants de participer à des ateliers créatifs de Noël.

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Madame JARNOUX pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service Ergothérapie.

Dans le cadre de la continuité de l'Amélioration de la Qualité de Vie des Résidents, des Familles et du Personnel, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie selon un planning défini afin de proposer des actions de prévention des risques de chutes, des actions de prévention des escarres, des actions de réadaptation de la mobilité et des transferts etc. ...

Aussi, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle participe, en lien avec SIEL BLEU, aux activités de gymnastique douce organisées tous les lundis après-midi au sein de l'espace Vie Sociale et Animation.

Dans le cadre de la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques du personnel de la Résidence DEBROU, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'attribution de rails supplémentaires au plafond de 16 logements, dont l'installation est programmée courant la fin de l'année 2022.

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Madame NEMOR pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service de psychologie.

Madame NEMOR informe les membres du Conseil de la Vie Sociale du recrutement de Madame FARRÉ, Psychologue au sein des unités de vie « Les Lys » - A1 et « Les Œillets » A2 à compter du 1^{er} novembre 2022.

Ainsi, le service de psychologie est organisé de la manière suivante :

- **Madame FENECH Pauline**, Psychologue des Unités Protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis ainsi que des PASA,
- **Madame FARRÉ Émilie**, Psychologue au sein des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets,
- **Madame NEMOR Céline**, Psychologue au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias.

Madame NEMOR rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'institutionnalisation des groupes de formation des familles et des proches sur la maladie d'Alzheimer, les troubles apparentés et les troubles du comportement animés par le service de psychologie.

Une note d'information est communiquée aux familles et proches plusieurs semaines avant la réunion permettant ainsi aux personnes intéressées de pouvoir s'y inscrire. La prochaine réunion est programmée le lundi 07 novembre 2022 dont le thème est : Être l'aidant : rôle et ressources possibles.

Madame La Vice-Présidente et les membres du Conseil de la Vie Sociale remercient les personnels paramédicaux pour la présentation de leurs axes de travail prioritaires.

9- ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES (EPRD) 2023

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur.

L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2023 de la Résidence DEBROU a été transmis avec la convocation aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rapport de présentation EPRD 2023.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉSIDENCE DEBROU :

Monsieur Le Directeur informe qu'en matière d'énergie et pour une démarche éco-responsable encore plus vertueuse, il est fondamental de renforcer notre plan interne de sobriété énergétique.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le plan énergétique de la Résidence DEBROU : ce plan interne de sobriété énergétique comprend notamment l'investissement dans de nouveaux équipements moins énergivores, la renégociation des contrats de gaz et d'électricité, le raccordement de l'établissement à la chaufferie Biomasse de la Ville de Joué-Lès-Tours, ... Cela suppose également de transformer durablement nos habitudes et nos comportements, c'est-à-dire consommer mieux et lutter contre toutes les formes de gaspillage en eau, électricité, gaz, notamment par la diminution de la température de 1 °C et la mise en place d'un réducteur de nuit.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au plan de sobriété énergétique de la Résidence DEBROU.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le plan de sobriété énergétique de la Résidence DEBROU.

TARIFS DES PRESTATIONS 2023

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les tarifs des prestations pour l'année 2023.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant aux tarifs des prestations 2023.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité les tarifs des prestations 2023.

EPRD 2023 : HÉBERGEMENT PERMANENT ET TEMPORAIRE

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les propositions budgétaires par groupes et par sections tarifaires.

EPRD 2023 : HÉBERGEMENT PERMANENT

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant à l'EPRD 2023 pour l'hébergement permanent, par groupes et par sections tarifaires.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité l'EPRD 2023 pour l'hébergement permanent, par groupes et par sections tarifaires.

PRIX DE JOURNÉE 2023 POUR L'HÉBERGEMENT PERMANENT

Monsieur Le Directeur informe que le prix de journée par habitant ne pourra pas ne pas être impacté en 2023 et 2024. Il est ainsi proposé à la hausse dans un contexte de fluctuations et d'incertitudes importantes.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le prix de journée 2023 pour l'hébergement permanent.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au prix de journée 2023 pour l'hébergement permanent.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le prix de journée 2023 pour l'hébergement permanent.

EPRD 2023 : HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant à l'EPRD 2023 pour l'hébergement temporaire, par groupes et par sections tarifaires.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité l'EPRD 2023 pour l'hébergement temporaire, par groupes et par sections tarifaires.

PRIX DE JOURNÉE 2023 POUR L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le prix de journée 2023 pour l'hébergement temporaire.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au prix de journée 2023 pour l'hébergement temporaire.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le prix de journée 2023 pour l'hébergement temporaire.

INVESTISSEMENTS

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le programme d'Investissements 2023.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au programme d'Investissements 2023.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le programme d'investissements 2023.

TABLEAU PRÉVISIONNEL DES EFFECTIFS RÉMUNÉRÉS : 165,00 ETP

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le tableau des effectifs rémunérés.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le tableau des effectifs rémunérés.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le tableau des effectifs rémunérés.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur l'EPRD 2023.

En absence de remarque, l'EPRD 2023 est adopté à l'unanimité.

10- PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2023

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale le plan de développement des compétences 2023.

Monsieur Le Directeur informe que le Plan de Développement des Compétences 2023 sera proposé aux représentants du personnel lors de la séance du Comité Technique d'Etablissement, le 20 octobre 2022.

11- ADMISSIONS EN NON-VALEUR POUR L'ANNÉE 2022

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale deux créances irrécouvrables de 4 614,79 euros et 19 999,85 euros soumises par le Trésor Public.

Ces créances irrécouvrables feront l'objet d'une écriture comptable spécifique.

Afin de limiter ces situations, l'objectif est de :

- Sécuriser administrativement les admissions en recueillant l'ensemble des pièces auprès des futurs résidents, et des familles et ayants droit ;
- Recourir au système de prélèvement automatique,
- Suivre quotidiennement les éventuelles créances non recouvrées afin de réagir et activer les procédures administratives en vue du recouvrement et ainsi rétablir la Résidence DEBROU dans ses droits.

12- PRÉSENTATION DU SITE INTERNET DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le nouveau site internet de la Résidence DEBROU et plus particulièrement la visite virtuelle, qui permet à toute personne de simuler la visite de l'établissement.

Aussi, Monsieur Le Directeur rappelle la mise en ligne des différentes vidéos réalisées :

- L'accompagnement des familles et des proches au sein de la Résidence DEBROU ;
- L'accompagnement non médicamenteux au sein de la Résidence DEBROU ;
- Le Référent Institutionnel : Lignes Directrices / Vécus et témoignages.

13- INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN – SUBVENTION CNSA

Madame La Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur.

- Plan de sobriété énergétique : Remplacement de lampes fluo en LED – éclairage intérieur et extérieur.
- Amélioration des conditions de travail et hygiène : Projet d'acquisition d'autolaveuses à conducteur accompagnant pour chaque service de soins.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance de l'investissement dans les secteurs sanitaire et médico-social, une enveloppe spécifique de 6.5 millions d'euros en région Centre-Val de Loire est dédiée aux investissements du quotidien pour les seuls EHPAD éligibles, ceux habilités à 50% ou plus à l'aide sociale.

Dans ce cadre, Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'une enveloppe spécifique est attribuée à la Résidence DEBROU, d'un montant de 70 757,00 €.

Monsieur Le Directeur rappelle le projet de la Résidence DEBROU aux membres du Conseil de la Vie Sociale : « Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants de la Résidence DEBROU tout en optimisant la Qualité de Vie au Travail des Professionnels par l'optimisation du confort lumineux des espaces de vie et par l'acquisition d'autolaveuses à conducteur accompagnant » (cf. pièce-jointe annexée au présent procès-verbal) en rappelant que la Résidence DEBROU, EHPAD public autonome, offre une capacité d'accueil de 237 places d'hébergement permanent, 3 places d'hébergement temporaire et deux PASA de 14 places chacun. Plus de 200 agents travaillent au sein de la Résidence DEBROU.

Afin de pouvoir bénéficier de l'enveloppe dédiée aux investissements du quotidien dans les EHPAD, Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que deux conditions doivent être réunies :

- L'amélioration de la qualité de vie des habitants de la Résidence DEBROU ;
- L'amélioration de la qualité de vie au travail des personnels de la Résidence DEBROU sont deux axes majeurs de la politique de l'établissement.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Résidence DEBROU fait le choix de consacrer l'enveloppe dédiée aux investissements du quotidien dans les EHPAD à l'achat d'autolaveuses à conducteur accompagnant ainsi qu'au remplacement des éclairages néon et lampes fluo par des sources lumineuses à LED.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que le CHSCT et le Comité Technique d'Établissement (instances représentatives du personnel), lors de leurs séances en date du lundi 12 septembre 2022, ont adopté à l'unanimité la demande de subvention dédiée aux investissements du quotidien dans les EHPAD présentée par la Résidence DEBROU et que le Conseil de la Vie Sociale, lors de sa séance du 20 septembre 2022, a également adopté à l'unanimité le projet « Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants de la Résidence DEBROU tout en optimisant la Qualité de Vie au Travail des Professionnels par l'optimisation du confort lumineux des espaces de vie et par l'acquisition d'autolaveuses à conducteur accompagnant ».

14- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame la Vice-Présidente donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le dispositif de Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU.

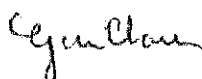
La liste des référents institutionnels actualisée au 04 octobre 2022 a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rôle et les missions du référent institutionnel au sein de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur informe que la liste des référents institutionnels est actualisée en tant que de besoin, transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale lors de chaque séance et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

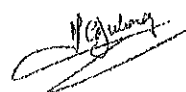
L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame La Présidente suppléante, Madame La Vice-Présidente et Monsieur Le Directeur remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale présents ainsi que les habitants, les familles et proches y ayant assistés, et clôturent la séance à 17H40.

**La Présidente suppléante
du Conseil de la Vie Sociale**



J. GUILLOU

**La Vice-Présidente
du Conseil de la Vie Sociale**



M-C. DULONG

Fait à Joué-lès-Tours le 18 octobre 2022

DATE : Mardi 18 octobre 2022 14h30

Nom – Prénom	Famille de M./Mme - Membre du Personnel	Émargement
Beauvallet		Beauvallet
Lejault		Lejault
Bou		Bou
Dunqou		Dunqou
Chaumartin gras		Chaumartin gras
Couillebaud		Couillebaud
Treuil		Treuil
Lesonnet		Lesonnet
Mazé		Mazé
Claverie		Claverie
Chaigneau		Chaigneau
ROILAND Brigitte	Fille de M. BLAIS-CAUENEAU	ROILAND
Roussau Sonia	Animatrice	Roussau
Huault Flora	Dietéticienne	Huault
JARNOUX Marie	Ergothérapeute	JARNOUX
NEILOR Cécile	Psychologue	NEILOR
METAYER Marie guillo	Rep. Qfi & Qualité	METAYER
BOISSAYE David	CVS	BOISSAYE
DEBROU Marie Claire	CVS	DEBROU
PIRO-MAHE Mettilde	Directeur Adjoint ADMINISTRATION	PIRO-MAHE
Deiber Alexandrine	Responsable Finances	Deiber

